

# Rapport pour les déclarants aux États-Unis

## Formulaire 8937 de l'Internal Revenue Service (IRS)

au 31 décembre 2023



1. Nom de l'émetteur	FNB Desjardins Indice univers obligations canadiennes	FNB Desjardins Indice obligations canadiennes à court terme	FNB Desjardins Indice obligations canadiennes de sociétés échelonnées 1-5 ans	FNB Desjardins Indice obligations canadiennes gouvernementales échelonnées 1-5 ans	FNB Desjardins Indice actions privilégiées canadiennes
2. Numéro d'identité d'employeur de l'émetteur (EIN)	98-6088039	98-6088038	98-6087986	98-6087987	98-6088032
3. Nom de la personne à contacter pour plus de renseignements	Jean-François Girard				
4. Numéro de téléphone de la personne à contacter	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100
5. Adresse électronique de la personne à contacter	<a href="mailto:jean-francois.girard@dsf.ca">jean-francois.girard@dsf.ca</a>				
6. Numéro et rue de la personne à contacter	1, Complexe Desjardins C.P. 34 succ. Desjardins				
7. Ville, province, code postal, de la personne à contacter	Montréal, Québec H5B 1E4				
8. Date de l'action	Voir ligne 15				
9. Classification et description	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds
10. Numéro CUSIP	25059M108	25059L100	25058M109	25058L101	25058Y103
11. Numéro de série	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
12. Symbole au téléscripteur	DCU.TO	DCS.TO	DCC.TO	DCG.TO	DCP.TO
13. Numéro de compte	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
14. Expliquer les mesures organisationnelles	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.
15. Expliquer l'effet quantitatif des mesures organisationnelles :	Date de paiement	2022-12-15	2022-12-15	2022-12-15	2022-12-15
	Montant par part	0.0065	0.5475	0.4522	0.2172
16. Décrire le changement effectué au prix de base et les données qui soutiennent le calcul	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)
17. Préciser la(les) section(s) applicable(s) du code de l'IRS	IRC 301§(c)(2)				
18. Une perte qui en résulte peut-elle être reconnue ?	Non	Non	Non	Non	Non
19. Préciser toute autre information nécessaire pour effectuer le rajustement	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.

## Rapport pour les déclarants aux États-Unis Formulaire 8937 de l'Internal Revenue Service (IRS)

1. Nom de l'émetteur	FNB Desjardins IR Actif obligations canadiennes trajectoire zéro émission nette	FNB Desjardins IR Marchés développés ex É.-U. ex Canada multifacteurs trajectoire zéro émission nette	FNB Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs trajectoire zéro émission nette	FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres	FNB Desjardins SociétéTerre Actions américaines
2. Numéro d'identité d'employeur de l'émetteur (EIN)	98-6092084	98-6092088	98-1529472	98-6096480	98-6114550
3. Nom de la personne à contacter pour plus de renseignements	Jean-François Girard				
4. Numéro de téléphone de la personne à contacter	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100	514-286-3100
5. Adresse électronique de la personne à contacter	<a href="mailto:jean-francois.girard@dsf.ca">jean-francois.girard@dsf.ca</a>				
6. Numéro et rue de la personne à contacter	1, Complexe Desjardins C.P. 34 succ. Desjardins				
7. Ville, province, code postal, de la personne à contacter	Montréal, Québec H5B 1E4				
8. Date de l'action	Voir ligne 15				
9. Classification et description	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds
10. Numéro CUSIP	25059Q109	25059J105	25060F100	25058P102	25062Y107
11. Numéro de série	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
12. Symbole au téléscripateur	DRCU.TO	DRFD.TO	DRFE.TO	DANC.TO	DSAE.TO
13. Numéro de compte	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
14. Expliquer les mesures organisationnelles	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.
15. Expliquer l'effet quantitatif des mesures organisationnelles :	Date de paiement	2022-12-15	2022-12-15	2022-12-15	2022-12-15
	Montant par part	0.4526	0.5890	0.8094	0.1062
16. Décrire le changement effectué au prix de base et les données qui soutiennent le calcul	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)
17. Préciser la(les) section(s) applicable(s) du code de l'IRS	IRC 301 §(c)(2)				
18. Une perte qui en résulte peut-elle être reconnue ?	No	No	No	No	No
19. Préciser toute autre information nécessaire pour effectuer le rajustement	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.

## Rapport pour les déclarants aux États-Unis Formulaire 8937 de l'Internal Revenue Service (IRS)

1. Nom de l'émetteur	FNB Desjardins IR Marchés émergents trajectoire zéro émission nette	FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux - couvert en \$ CA
2. Numéro d'identité d'employeur de l'émetteur (EIN)	98-1651996	98-6114523
3. Nom de la personne à contacter pour plus de renseignements	Jean-François Girard	Jean-François Girard
4. Numéro de téléphone de la personne à contacter	514-286-3100	514-286-3100
5. Adresse électronique de la personne à contacter	<a href="mailto:jean-francois.girard@dsf.ca">jean-francois.girard@dsf.ca</a>	<a href="mailto:jean-francois.girard@dsf.ca">jean-francois.girard@dsf.ca</a>
6. Numéro et rue de la personne à contacter	1, Complexe Desjardins C.P. 34 succ. Desjardins	1, Complexe Desjardins C.P. 34 succ. Desjardins
7. Ville, province, code postal, de la personne à contacter	Montréal, Québec H5B 1E4	Montréal, Québec H5B 1E4
8. Date de l'action	Voir ligne 33	Voir ligne 33
9. Classification et description	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds	Distributions excédant les bénéfices et les profits du fonds
10. Numéro CUSIP	25060K109	25058T104
11. Numéro de série	s.o.	s.o.
12. Symbole au téléscripteur	DRME.TO	DAMG.TO
13. Numéro de compte	s.o.	s.o.
14. Expliquer les mesures organisationnelles	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.	Le fonds a versé des distributions (espèces ou réinvestissement) à ses détenteurs excédant ses profits et bénéfices courants et accumulés. Voir la partie II, ligne 15, pour le montant de ces distributions par unité.
15. Expliquer l'effet quantitatif des mesures organisationnelles :	Date de paiement	2022-12-15
	Montant par part	0,6481
16. Décrire le changement effectué au prix de base et les données qui soutiennent le calcul	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)	Les bénéfices et profits du fonds ont été estimés selon IRC §312 et les règlements applicables. Les montants distribués excédant les profits et bénéfices réduisent le prix de base des unités pour le détenteur (Sans excéder celui-ci)
17. Préciser la(les) section(s) applicable(s) du code de l'IRS	IRC 301 §(c)(2)	IRC 301 §(c)(2)
18. Une perte qui en résulte peut-elle être reconnue ?	No	No
19. Préciser toute autre information nécessaire pour effectuer le rajustement	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.	Ces actions sont en vigueur lors de la date (des dates) de distributions identifié(s) à la ligne 15.

Sous peine de parjure, je déclare avoir examiné le présent formulaire, y compris les annexes et déclarations qui l'accompagnent, et qu'au meilleur de mes connaissances, l'information fournie est véridique, exacte et complète. La déclaration du préparateur (autre que la personne responsable) est établie en fonction de toutes les informations connues par celui-ci.



Sébastien Vallée  
Président et chef de l'exploitation,  
Desjardins Société de placement inc.  
Mouvement Desjardins  
En date du 31 décembre 2023

Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de ces documents et d'autres renseignements sur les FNB Desjardins en vous adressant à votre représentant ou en composant le 514 286-3499, ou, sans frais, le 1 866 666-1280.